

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

RELEVÉ DE DECISION DU 14 FEVRIER 2017  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Lieu d'implantation	Demandeur	Nature du projet	Date d'enregistrement	Date CDAC	Décision CDAC
VESOUL	SCI DUBAND FRERES	Demande d'autorisation d'exploiter une surface commerciale en vue de la création d'un magasin de matériaux Bâti E.LECLERC de 352 m <sup>2</sup> de surface de vente et d'une zone couverte de 2 046 m <sup>2</sup> , implantée rue Lucie et Raymond Aubrac, Espace de la Motte à VESOUL, entraînant la création d'un ensemble commercial de 2 084 m <sup>2</sup> ( magasin Centrakor 1 732 m <sup>2</sup> et Bâti E.LECLERC 352 m <sup>2</sup>	23 décembre 2016	14 février 2017	Avis favorable